

LES PORTRAITS DE LA RÉGION

PAUVRETÉ ET INÉGALITÉS

MAI 2020

LA PAUVRETÉ ET LES INÉGALITÉS

— Mariella Collini

L'Abitibi-Témiscamingue affiche, globalement, des indicateurs favorables du point de vue de la croissance économique, de l'emploi et de l'augmentation du revenu disponible. Or, derrière ces indicateurs se dissimule une autre réalité. Celle vécue au quotidien par des milliers de personnes de la région aux prises avec un faible revenu. Contribution à une meilleure compréhension de la pauvreté et des inégalités en Abitibi-Témiscamingue.

Diverses initiatives sont menées partout dans la région par un nombre important d'organismes afin d'agir, directement ou indirectement, dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Que l'on pense aux organismes communautaires, aux regroupements en développement social, aux municipalités, aux organisations de la santé (santé publique) et de l'éducation, au milieu privé, etc. En faire une recension exhaustive serait un exercice hasardeux.

Au Québec, le *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023* (PAGIEPS) compte 43 mesures et actions. La mesure 11 soutient des projets locaux et régionaux en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale par la poursuite des *Alliances pour la solidarité* et la mise en œuvre du *Fonds québécois d'initiatives sociales* (FQIS). Pour l'Abitibi-Témiscamingue, il s'agit d'un octroi gouvernemental de 4,1 M\$ d'ici 2023. En

date de décembre 2019, 24 projets ont été acceptés pour un montant de 985 630 \$. Ces projets s'inscrivent entre autres dans les priorités régionales que sont le transport et la mobilité, le logement, les saines habitudes de vie, l'inclusion des personnes marginalisées et le soutien aux personnes et familles vulnérables.

Centraide Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec contribue à améliorer les conditions de vie des personnes les plus vulnérables. Pour l'atteinte de changements sociaux durables et en soutien aux communautés locales, ses champs d'action sont : soutenir la réussite des jeunes, assurer l'essentiel, bâtir des milieux de vie rassembleurs et briser l'isolement social. Au cours des trois dernières années (2016 à 2019), plus d'un demi-million de dollars a été versé annuellement à plus d'une cinquantaine d'organismes communautaires de la région.

La Table d'action contre la pauvreté de l'Abitibi-Témiscamingue (TACPAT) oeuvre à la lutte à la pauvreté par la mobilisation d'acteurs de la communauté régionale. Elle mise sur des représentations politiques et médiatiques (loi sur l'aide sociale, salaire minimum, etc.), le dépôt de mémoires, des campagnes et activités de conscientisation (« Laissons les pauvres gagner leur vie », Journée mondiale du refus de la misère, etc.) et la participation à diverses coalitions. ■

✓ MESURER LA PAUVRETÉ

Il existe une multitude d'indicateurs construits différemment pour estimer si une personne peut être considérée en situation de pauvreté ou à faible revenu. Bien que la pauvreté soit un phénomène multidimensionnel, la pauvreté se mesure en général d'un point de vue économique, soit à partir du revenu.

En 2018, le gouvernement du Canada a adopté la **Mesure fondée sur le panier de consommation (MPC)** en tant que seuil officiel de pauvreté au pays. Un examen approfondi de la MPC par Statistique Canada sera achevé en 2020. De rares données pour la région sont à la page 4. Plus courante, la **Mesure de faible revenu (MFR)** de Statistique Canada estime qu'une personne vit en situation de faible revenu si le revenu après impôt de son ménage est inférieur à la moitié du revenu médian après impôt des ménages. L'analyse statistique à la page 2 repose sur cette mesure, à partir du Recensement de 2016.

Gestion régionale du Fonds québécois d'initiatives sociales 2017-2023 (FQIS)¹

> Abitibi-Témiscamingue, bilan de l'enveloppe au 31 décembre 2019

	Répartition du FQIS ² 2017-2023	Bilan du FQIS au 31 décembre 2019	
		Projets soutenus	Montants octroyés
Total des MRC	3 410 822 \$	24	985 631 \$
Abitibi	484 771 \$	7	94 187 \$
Abitibi-Ouest	680 496 \$	5	529 468 \$
La Vallée-de-l'Or	1 005 161 \$	5	35 930 \$
Rouyn-Noranda	692 471 \$	7	326 046 \$
Témiscamingue	547 992 \$	0	0
Projets régionaux	378 980 \$	-	-

Notes : Les projets sont réalisés par les Alliances pour la solidarité, en collaboration avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. 1. Aux montants (gras) s'ajoute 350 000 \$ à titre d'administration de l'enveloppe pour un octroi total de 4,1 M\$. 2. L'enveloppe a été répartie comme suit : 40 % à parts égales entre les territoires et 60 % selon l'indice de défavorisation matérielle et sociale. Une somme représentant 10 % du fonds a été attribuée aux projets régionaux. Source : MRC de La Vallée-de-l'Or, fiduciaire du Fonds pour la Conférence des préfets qui en est le mandataire.

LES VISAGES MULTIPLES DE LA PAUVRETÉ

« La pauvreté a de nombreux visages. Elle change de lieu en lieu et avec le temps. Elle est décrite de maintes manières. »

Banque mondiale

Au moment du Recensement de 2016, quelque 18 750 personnes – des tout-petits aux personnes âgées – vivaient dans un ménage avec un faible revenu en 2015, soit près de 1 personne sur 7 en Abitibi-Témiscamingue.

Mais encore, parmi ces milliers de personnes, lesquelles sont les plus touchées? À partir d'une compilation spéciale produite sur le faible revenu, voici quelques constats illustrant les groupes statistiquement les plus vulnérables à vivre avec un faible revenu dans la région.

La pauvreté frappe à tous les âges

Parmi les personnes avec un faible revenu, le quart ont 24 ans et moins, 46 % ont entre 25 et 64 ans et enfin, près de 30 % ont 65 ans et plus. La pauvreté frappe deux fois plus durement les personnes âgées, avec un taux de faible revenu de 25 %, et encore davantage les « plus âgées », soit de 75 ans et plus, qui atteint 31 %. À l'autre extrémité, allant de pair avec la pauvreté des parents, plus d'un bambin, enfant, adolescent et jeune adulte (24 ans et moins) sur 10 vit dans un ménage touché par le faible revenu.

Des femmes avant tout

On trouve majoritairement des femmes (54 %) parmi les personnes vivant sous le faible revenu. Chiffré à près de 15 %, leur taux de faible revenu est supérieur à celui des hommes (12 %). Dès l'âge de 25 ans, le taux de faible revenu chez les femmes est systématiquement supérieur à celui des hommes. Si « grand âge » rime souvent avec « pauvreté », c'est encore plus véridique

Répartition des personnes à faible revenu et taux de faible revenu selon le sexe et l'âge

> Abitibi-Témiscamingue, 2015

	Répartition des personnes à faible revenu	Taux de faible revenu
Total	18 750	13,4 %
Femmes	54,0 %	14,7 %
Hommes	46,0 %	12,1 %
0-17 ans	16,7 %	11,0 %
18-24 ans	7,5 %	12,2 %
25-44 ans	16,6 %	9,3 %
45-64 ans	29,5 %	12,6 %
65 ans et plus	29,8 %	24,5 %

chez les femmes âgées de 65 ans et plus, leur taux étant de 29 % comparativement à 20 % chez les hommes du même âge. Quant à celles âgées de 75 ans et plus, le taux avoisine 40 %, alors que celui des hommes est de 23 %.

La monoparentalité accentue la pauvreté

La probabilité pour une personne de vivre sous le faible revenu augmente grandement en situation de monoparentalité, avec un taux de faible revenu de 26 %, plutôt qu'à deux parents, avec 6,5 %. C'est encore plus marquant pour les mères vivant seules avec leur(s) enfant(s), dont le taux atteint 30 %, en comparaison des pères monoparentaux, avec 17 %. La situation des familles monoparentales dirigées par un jeune adulte de 18 à 24 ans est particulièrement à risque, avec un taux de faible revenu avoisinant 62 %.

Par ricochet, les enfants âgés de 0 à 17 ans ont 10 fois plus de chances de vivre dans un contexte de pauvreté au sein d'une famille monoparentale (35 %) que d'une famille biparentale (3,5 %). Parmi les tout-petits (0-5 ans) en situation de monoparentalité, 48,5 % vivent avec un parent étant à faible revenu. Il en est de 34 % pour les 6-14 ans et enfin, de 22 % pour les 15 à 17 ans.

Les personnes vivant seules, un groupe particulièrement vulnérable

Parmi les personnes de 18 ans et plus vivant seules, 39 % vivaient avec un faible revenu. Il s'agit d'un taux de faible revenu près de 3 fois plus élevé que la moyenne régionale chez les 18 ans et plus (14 %). Les femmes vivant seules sont plus à risque de vivre avec un faible revenu (47 %) que les hommes (32 %), et ce, peu importe leur âge. Le taux de faible revenu est particulièrement élevé chez les personnes seules âgées de 18 à 24 ans (41 %) ainsi que chez les personnes âgées (53 %), dont celles âgées de 75 ans et plus (60 %). Le taux de faible revenu des femmes âgées est encore plus élevé.

Les non-diplômés sont plus souvent en situation vulnérable

L'absence de diplôme ou de qualifications peut aller de pair avec précarité financière, insécurité de l'emploi ou faible rémunération. Parmi les personnes âgées de 18 à 64 ans avec un faible revenu, plus de 40 % n'ont aucun diplôme en poche. Le taux de faible revenu des personnes sans diplôme est de 21 % contre 12 % pour les personnes ayant un diplôme d'études secondaires. Ensuite, plus le niveau de scolarité croît,

moins grande est la prévalence du faible revenu. Le taux de faible revenu est trois fois moins élevé chez les personnes détenant un diplôme collégial ou universitaire que chez les non-diplômés.

Travailler n'est pas toujours une garantie contre le risque de pauvreté

Parmi les personnes de 18 à 64 ans à faible revenu, plus de la moitié (55 %) sont inactives, soit ni en emploi ni à la recherche d'un emploi. Leur taux de faible revenu est de 29 %. Parmi les personnes actives, celles à la recherche d'un emploi (chômeurs), qui représentent 10 % des adultes à faible revenu, ont un taux de faible revenu de 20 %, soit près de deux fois plus que la moyenne des 18 à 64 ans (11 %).

Cela dit, la pauvreté touche aussi des personnes en emploi où plus du tiers (36 %) vivent avec un faible revenu. Il peut s'agir d'emplois à bas salaire, à temps partiel, contractuels, saisonniers, etc. Le taux de faible revenu des travailleurs sans diplôme ni qualification est deux fois supérieur à celui des travailleurs vivant sous la mesure de faible revenu (5,5%). ■

Répartition des adultes de 18-64 ans à faible revenu et taux de faible revenu selon le niveau de scolarité atteint et l'activité

> Abitibi-Témiscamingue, 2015

	Répartition des personnes à faible revenu	Taux de faible revenu
Total des 18-64 ans	10 035	11,3 %
Aucun diplôme	40,0 %	22,6 %
Diplôme d'études secondaires	21,0 %	12,3 %
Diplôme d'études professionnelles	21,0 %	8,7 %
Diplôme collégial	10,0 %	6,7 %
Certificat, diplôme ou grade universitaire	4,8 %	6,8 %
Population active	45,3 %	6,6 %
Emploi	35,5 %	5,5 %
Chômage	9,8 %	19,7 %
Population inactive*	54,7 %	28,1 %

Note : *Personnes aux études, au foyer, en période de relâche (employés saisonniers qui ne cherchent pas un travail), qui ne peuvent travailler en raison d'une maladie chronique ou d'une incapacité à long terme, etc.

Source des tableaux : Statistique Canada, Recensement de 2016, Tableau personnalisé - CO-2131.

LES MULTIPLES FACETTES DE LA PAUVRETÉ

« Une personne vivant dans une situation de faible revenu est plus souvent qu'autrement une personne qui n'arrive pas à répondre adéquatement à des besoins de base, tels que se loger, se nourrir et se vêtir. Des situations de vie qui peuvent compromettre, par ricochet, leur santé et leur dignité. »

Collectif pour un Québec sans pauvreté

Les inégalités d'accès au logement

Depuis une quinzaine d'années, l'Abitibi-Témiscamingue vit une crise persistante du logement. Les faibles taux d'inoccupation ont exercé une pression à la hausse sur le coût des loyers. En 2016, un peu plus d'un ménage locataire sur quatre (29 %) dans la région consacrait 30 % ou plus de son revenu au logement. Dans certains cas, ce pourcentage du revenu consacré à l'habitation peut atteindre 50 %, voire 80 %.

Entre 2008 et 2018, l'offre de logements sociaux, communautaires et abordables a légèrement augmenté dans la région, avec 229 unités de plus, totalisant 2 178 unités. Cette croissance est attribuable à la réalisation de projets subventionnés dans le cadre des programmes AccèsLogis Québec et du Supplément au loyer, alors que l'offre de logements à loyer modique (HLM) est stable dans le temps. Les ménages inscrits sur les listes d'attente pour un HLM se maintiennent depuis plusieurs années, avec 515 ménages en 2018, comparativement à 490 en 2008.

Les inégalités alimentaires

L'insécurité alimentaire – soit l'incapacité de se procurer des aliments de qualité ou en quantité suffisante en raison de contraintes financières – toucherait 8 % des personnes de 12 ans et plus, soit environ 10 000 individus dans la région¹.

Deux banques alimentaires de la région – la Ressourcerie Bernard Hamel et le Centre de bénévolat de La Vallée-de-l'Or –, par l'entremise d'organismes affiliés répartis dans les cinq MRC, assurent le service auprès des personnes en situation de pauvreté. Le taux de personnes aidées par les programmes de dépannage alimentaire est passé de 1,6 % en mars 2011 à 2,3 % en mars 2019, ce qui représentait 3 466 personnes, parmi lesquelles 30 % étaient des enfants. Peu importe les facteurs qui concourent à la hausse, il appert que l'insécurité alimentaire persiste, nonobstant la vitalité économique.

La composition des ménages bénéficiaires de l'aide alimentaire a peu changé au fil du temps. En 2019, 62 % des ménages

étaient formés d'une personne, 24 % se composaient de familles avec enfants, dont 15 % étaient monoparentales. Le reste était des couples sans enfants.

Sous la loupe de la source principale du revenu, la plus grande part des bénéficiaires de l'aide alimentaire étaient prestataires de l'assistance sociale, avec 56 % en 2019, en diminution par rapport à 2011 (77 %). En parallèle, 13,5 % des ménages ayant recours à l'aide alimentaire avaient un revenu d'emploi en 2019, en hausse par rapport à 2011 (5 %). Il s'agit de la même tendance pour les autres types de prestations de revenu (vieillesse, invalidité, assurance-emploi), avec 22 % en 2019 (12 % en 2011).

Les inégalités de santé

De manière générale, les portraits de santé montrent que la population régionale connaît d'importantes disparités de santé pour plusieurs paramètres par rapport au reste du Québec. Sans dresser un portrait exhaustif, les indicateurs retenus dans le tableau présentent les différences significatives au sein de la population régionale selon la situation de revenu.

Indicateurs de santé pour la population de 15 ans et plus selon la situation du revenu

> Abitibi-Témiscamingue, 2014-2015

	Ménages à faible revenu	Autres ménages
Mauvaise perception de leur état de santé	25,3 %	7,4 %
Niveau élevé de détresse psychologique	33,9 %	26,5 %
Peu actif ou sédentaire	61,4 %	48,4 %
Fumeurs actuels*	25,9 %	20,6 %

Note : Personne qui fume quotidiennement ou occasionnellement.

Source : Fichier maître de l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP) 2014-2015, Institut de la statistique du Québec. Traitement : Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.

Les personnes vivant sous la mesure de faible revenu (MFR) sont significativement plus nombreuses, en proportion, à ne pas se percevoir en bonne santé ainsi qu'à

se situer à un niveau élevé de détresse psychologique. Les données illustrent aussi que certaines personnes issues de ménages à faible revenu sont plus susceptibles de présenter des facteurs de risque tels que le tabagisme et la sédentarité. Finalement, les personnes vivant dans les ménages avec les revenus les plus faibles ont un risque accru de mauvaise alimentation. En 2015-2016, la part de personnes qui mangeaient des fruits et des légumes moins de 5 fois par jour était significativement plus élevée chez les ménages du quintile de revenu le plus faible (74 %) que pour les personnes dans le quintile supérieur (59 %)².

Les inégalités de réussite

En Abitibi-Témiscamingue, 46 des 69 établissements scolaires se situaient dans un milieu socioéconomique défavorisé (IMSE 8, 9 et 10), regroupant 63 % des élèves³. Dès la maternelle, près du tiers (32 %) des enfants des milieux les plus défavorisés étaient vulnérables dans au moins un domaine de développement en comparaison de 24 % pour ceux des milieux plus favorisés⁴. Quant aux élèves des écoles secondaires en milieux défavorisés (IMSE 8, 9 et 10), tel que l'illustre le tableau, ils ont un taux de diplomation et de qualification (après 7 ans) inférieur à celui des élèves dans les milieux intermédiaires ou favorisés. ■

Taux de diplomation et de qualification au secondaire après 7 ans selon l'IMSE

> Commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue et réseau public québécois, 2017-2018

Cohorte 2011	Défavorisés	Autres
Lac-Témiscamingue	80,0 %	74,0 %
Rouyn-Noranda	N/A	76,9 %
Harricana	66,7 %	74,9 %
Or-et-des-Bois	76,9 %	N/A
Lac-Abitibi	71,1 %	78,9 %

Note : N/A : Non applicable, puisqu'il n'y a aucune école secondaire en milieu défavorisé (rang décile 8, 9 et 10) ou des autres milieux (intermédiaires et favorisés).

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES).

Sources : 1 et 2. Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, à partir de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) de Statistique Canada. 3. Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES). Indices de défavorisation 2017-2018.

4. Institut de la statistique du Québec (ISQ), Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2017.

Les autres sources sont citées à la page 4.

LA PAUVRETÉ ET LES INÉGALITÉS PAR MRC

Indicateurs relatifs à la pauvreté et aux inégalités

> MRC de l'Abitibi-Témiscamingue

	Abitibi	Abitibi-Ouest	La Vallée-de-l'Or	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Région
Mesure fondée sur le panier de consommation¹ (MPC) - Taux de familles à faible revenu selon la MPC - 2015 (%)	5,5 %	5,7 %	6,9 %	4,6 %	7,6 %	5,9 %
Mesure de faible revenu après impôt (MFR)² - Nombre de personnes à faible revenu - 2015	2 790	3 045	5 290	5 290	2 330	18 750
- Fréquence de faible revenu - Tous (%)	11,9 %	15,2 %	13,0 %	12,8 %	15,8 %	13,4 %
- Fréquence de faible revenu - Hommes/Femmes	11,0 / 12,8 %	13,8 / 16,6 %	11,5 / 14,5 %	11,7 / 14,0 %	14,4 / 17,2 %	12,1 / 14,7 %
- Fréquence de faible revenu - 0-17 ans	9,8 %	12,2 %	11,7 %	9,3 %	13,7 %	11,0 %
- 18-64 ans	9,7 %	12,8 %	10,6 %	11,4 %	13,8 %	11,3 %
- 65 ans et plus	23,3 %	26,5 %	24,7 %	23,8 %	24,5 %	24,5 %
Fréquence de faible revenu - Adultes (18 ans et +)						
- Vivant dans une famille monoparentale	19,5 %	34,3 %	26,1 %	25,4 %	30,3 %	26,1 %
- Vivant seul	36,9 %	44,5 %	37,7 %	38,9 %	39,3 %	39,1 %
- Sans diplôme ni qualification (18-64 ans)	19,7 %	24,1 %	21,8 %	23,3 %	25,9 %	22,6 %
Mesure de faible revenu après impôt (MFR) - 2015	1 770	1 945	3 510	3 530	1 440	12 195
Nombre de ménages et fréquence - Tous	17,1 %	21,6 %	18,8 %	18,7 %	21,3 %	19,2 %
Habitation						
- Part des ménages locataires dépensant 30 % et + du budget pour se loger ³ - 2015	26,7 %	27,4 %	28,5 %	30,5 %	26,4 %	28,6 %
Logements sociaux et abordables (2008/2018)⁴	209/213	255/276	667/810	515/566	303/313	1 949/2 178
- Habitation à loyer modique (HLM)	176/176	234/234	518/518	414/410	207/207	1 549/1 545
- Programme Supplément au loyer (PSL)	16/146	21/42	66/208	50/119	45/37	198/422
- Programmes AccèsLogis (ACL)	17/28	.../12	83/228	62/119	79/79	241/466

	Centre de bénévolat de La Vallée-de-l'Or (MRC Abitibi incluse)		Ressourcerie Bernard-Hamel (Rouyn-Noranda, Abitibi-Ouest et Témiscamingue)		Région de l'Abitibi-Témiscamingue	
	Mars 2011	Mars 2019	Mars 2011	Mars 2019	Mars 2011	Mars 2019
Dépannage alimentaire⁵ - Paniers de provisions						
- Nombre de visites	1 025	3 929	2 862	2 919	3 887	6 848
- Nombre de personnes aidées	651	1 667	1 640	1 799	2 291	3 466
- % enfants	24,7 %	31,7 %	27,0 %	27,7 %	26,3 %	29,6 %

Note : Divers facteurs peuvent contribuer à apprécier avec justesse l'augmentation du nombre de personnes aidées tels que l'augmentation de la disponibilité et de l'accessibilité de l'aide alimentaire. À titre d'exemple, durant cette période, le Centre de bénévolat de La Vallée-de-l'Or a accrédité deux nouveaux comptoirs alimentaires ainsi que modifié la façon d'attribuer les paniers, passant de trois fois annuellement à une base hebdomadaire. Rappelons que les statistiques réfèrent à un mois précis, soit mars, d'où la photo du volume de personnes différentes qui ont recours à l'aide alimentaire au cours de ce mois.

1. Sonny Scarfone et Jean-Guy Côté, Sortir de la pauvreté au Québec, Institut du Québec, 2019. La mesure du panier de consommation (MPC) est une mesure absolue de la pauvreté puisqu'elle indique la proportion de personnes n'ayant pas le nécessaire pour assurer la subsistance et la participation à la société d'une famille. Pour en savoir plus sur cette mesure en examen : Statistique Canada, Rapport du deuxième examen approfondi de la mesure fondée sur un panier de consommation, 2020.

2. Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, Commande spéciale de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Données-échantillon (25 %). La Mesure de faible revenu (MFR) est un indicateur relatif puisqu'elle correspond à un pourcentage fixe, généralement 50 %, du revenu familial médian ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille. La médiane est la ligne qui sépare la population en deux parties égales (50 % - 50 %).

3. Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

4. Société d'habitation du Québec (SHQ) compilé par l'Institut de la statistique du Québec. Le total ne compte qu'une fois les ménages qui reçoivent de l'aide à la fois du programme PSL et du programme ACL.

5. Les Banques alimentaires du Québec, Bilans-Faim annuels de 2011 et 2019.

Note : ... : non applicable.



L'OBSERVATOIRE
de l'Abitibi-Témiscamingue

MISSION

L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue est un carrefour d'information, notamment statistique, au sujet de l'Abitibi-Témiscamingue. Par le partage des connaissances, il vise une meilleure compréhension des problématiques régionales.

COORDONNÉES

445, boulevard de l'Université
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4
T. : 819 762-0971 Sans frais : 1 877 870-8728 poste 2622
observatoire@observat.qc.ca
OBSERVAT.QC.CA

2 200 abonnements

Pour obtenir ce document, visitez l'onglet Publications : OBSERVAT.QC.CA